

REGLEMENT PARTICULIER

FIA HILL CLIMB MASTERS MASTERS DE COURSE DE CÔTE DE LA FIA

GUBBIO (ITA), 12-14/10/2018

REGLEMENT

Le texte final du présent Règlement Particulier sera la version anglaise à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Particulier.

Article 1 – Organisation

La Compétition, qui bénéficie du statut international, sera disputée en conformité avec le Code Sportif International (« le Code ») et ses Annexes, les Bulletins officiels de la FIA, les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions Internationales de Courses de Côte de la FIA, le Règlement Sportif des Masters de Course de Côte de la FIA ("les Masters"), ainsi que le présent Règlement Particulier.

Article 2 – Informations spécifiques à la Compétition

Autorité Sportive Nationale (ASN) : Automobile Club Italia Sport S.p.A.

Adresse : Via Solferino, 32 – 00185 Roma, Italie.

a) Secrétariat : +39 06 499 828 05-6

Relation internationale : +39 06 499 828 62

b) E-mail : direzionesportautomobilistico@aci.it

c) Site internet : www.acisport.it

Organisateur de la Compétition :

Comitato Eugubino Corse Automobilistiche

Adresse : Via Tifernate 3, Gubbio (PG) 06024, Italie.

a) Téléphone : +39 075 992 0259

b) E-mail : masters@fia.com

E-mail : trofeoluigifagioli@libero.it

c) Site internet : www.trofeofagioli.it

IMPORTANT : Prière d'adresser toute question par e-mail et de réduire les appels téléphoniques aux seuls cas de véritable urgence!

L'adresse du Secrétariat de la Compétition du 12/10 au 14/10/2018 :

Adresse: "Centro Servizi Santo Spirito", Piazzale Arturo Frondizi 17, 06024 Gubbio (PG), Italie.

a) Téléphone : +39 0759920259

b) E-mail : trofeoluigifagioli@libero.it
et masters@fia.com

Comité d'Organisation

Composition :

M. Luca Uccellani (ITA) - Président

M. Daniele Palazzari (ITA)

M. Andrea Sborzacchi (ITA)

Mme Claudia Marchi (ITA)

Caractéristiques du parcours :

a) **Nom:** Gubbio - Madonna della Cima

Localité : Gubbio (ITA).

Coordonnées GPS : 43°21',52" N

12°34,54" E

b) **Altitude du départ :** 556 mètres

Altitude de l'arrivée : 777 metres

c) **Longueur :** 3310 mètres

d) **Dénivellation :** 221 mètres

e) **Pente moyenne :** 6.67 %

Pente maximum : 11.3 %

f) **Virages (nombre) :** 20

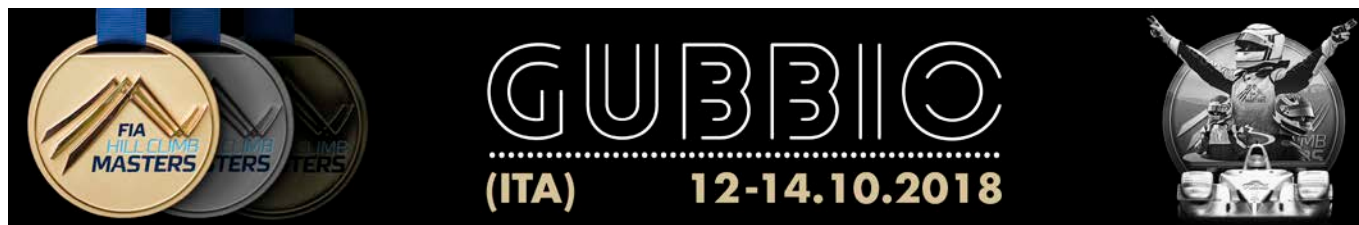
Caractéristiques de la Compétition :

a) Nombre de manches d'essais officiels : 2

b) Nombre de manches de course officielle : 3

c) L'ordre du départ sera :

- Catégorie 1
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 2



- d) Tout Pilote sera obligatoirement tenu à prendre part à au moins un départ aux essais et avoir été crédité d'un temps d'essai pour être admis au départ de la course. Les cas particuliers seront soumis aux commissaires sportifs.
- e) Un changement de pneumatique est autorisé dans les zones de pré-grille mais ne doit pas perturber l'ordre de mise en place, l'heure de convoi ou de départ.

- 1 copie de la Licence Internationale pour Concurrent (si document distinct de la Licence pour Pilote).
- 1 copie du permis de conduire automobile.
- 2 photos « portrait du Pilote en combinaison » et 2 photos « voiture en action » - **libres de droit et en haute résolution** (format .jpg).

Le formulaire est à compléter sur ordinateur. Il est à retourner, dûment daté et signé par le Pilote et le Concurrent, à l'adresse email suivante: masters@fia.com

Exigences en matière de licence :

Pilotes : Permis de conduire automobile et Licence Internationale de Degré A, B, C, D, R ou D1. La licence de Degré R n'est pas valable en Course de Côte pour les voitures des Groupes CN, D et E2 de la Catégorie II définis à l'Article 251.1.1 de l'Annexe J. La licence de Degré C (minimum) est requise en Course de Côte pour les voitures des Groupes CN, D et E2 de la Catégorie II définis à l'Article 251.1.1 de l'Annexe J.

Concurrents : Internationale.

Engagements :

Ouverture des engagements : 17/08/2018

Clôture des engagements : 19/09/2018
(Heure Suisse : 23h59)

Montant du droit : € 0

Nombre maximum de participants admis : 160

Dans le cas de plus de 160 inscriptions, la sélection se fera selon les critères suivants :

- 1) Priorité aux Pilotes champions (les 1^{er} dans chaque catégorie et dans chaque groupe).
- 2) Assurer (le cas échéant) la représentation minimale de 5 Pilotes et maximale de 40 Pilotes par nation.
- 3) Ordre de réception des inscriptions valides (dossier d'inscription complet).

Procédure d'inscription et Formulaire d'engagement

Le formulaire d'engagement est téléchargeable sur le site internet de l'organisateur (www.trofeofagioli.it) ou sur le site de la FIA (www.fia.com).

Le formulaire d'engagement doit être accompagné des documents suivants :

- 1 copie de la Licence Internationale pour Pilote.

Forfaits :

En cas de forfait (non-présentation aux vérifications administratives et techniques) après la date de clôture des engagements, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais administratifs d'un montant de € 100 au Concurrent concerné. Le forfait sera notifié au Concurrent par email ou par courrier au plus tard dans les 48 heures suivant la fin de la Compétition. Les frais administratifs devront être payés par le Concurrent au club organisateur.

Programme et Horaire de la Compétition :

Le programme complet et détaillé sera annoncé dans un addendum.

Les dates et heures d'éventuelles conférences de presse supplémentaires et séances d'autographes obligatoires pour certains participants au choix de l'organisateur ou de la FIA seront communiquées ultérieurement.

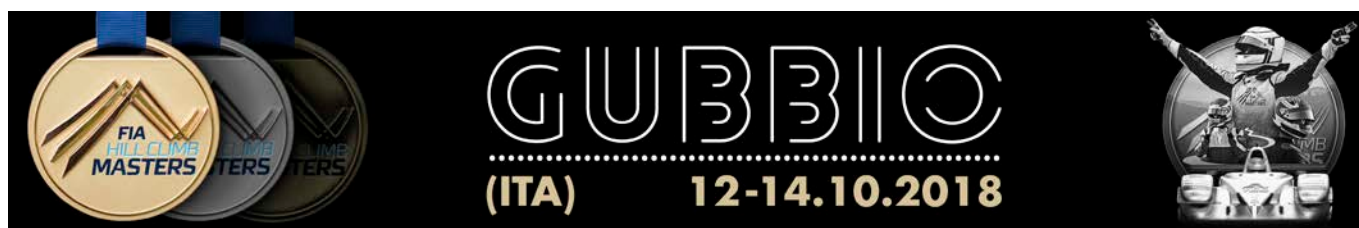
• Vendredi 12/10/2018

10h30-17h00 : Vérifications administratives

11h00-17h00 : Vérifications techniques

15h30 : 1^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs
(Lieu : Secrétariat de la Compétition, «Centro Servizi Santo Spirito»)

18h00 : Briefing des Pilotes
(Lieu : Secrétariat de la Compétition, «Centro Servizi Santo Spirito»)



• Samedi 13/10/2018

10h00 : Essais officiels chronométrés – 1^e manche

Ensuite : Essais officiels chronométrés – 2^e manche

Immédiatement après la 2^e manche d'essai : Défilé et cérémonie de présentation officielle de tous les Pilotes. Présence obligatoire.
(*Lieu de rassemblement : Piazza 40 Martiri, dans le parc d'assistance*)

• Dimanche 14/10/2018

10h00 : 1^e Manche de course

vers 12h00 : 2^e Manche de course

vers 15h00 : 3^e Manche de course, suivie de la Cérémonie de Podium et de la conférence de presse

Vérifications administratives :

Lieu : Secrétariat de la Compétition, « Centro Servizi Santo Spirito », Piazzale Arturo Frondizi 17, 06024 Gubbio (PG), Italie.

Vérifications techniques :

Lieu : Parc d'assistance, Largo San Francesco, 06024 Gubbio (PG), Italie.

Parc Fermé :

Lieu : « Madonna della Cima », du km. 6,500 à km. 5,500 de la route régionale S.R. 298.

Tableau d'affichage officiel :

Lieu :

- Pendant les vérifications techniques :

Secrétariat de la Compétition, « Centro Servizi Santo Spirito ».

- Pendant les manches d'essai et de course :

Secrétariat de la Compétition, « Centro Servizi Santo Spirito » et au parc d'assistance.

- Pendant le délai de réclamation :

Secrétariat de la Compétition, « Centro Servizi Santo Spirito » et au Parc Fermé.

Podium, Prix et Récompenses :

Pour chaque Catégorie	
1 ^e :	€ 2000 et Médaille d'or
2 ^e :	€ 1500 et Médaille d'argent
3 ^e :	€ 1000 et Médaille de bronze

Meilleur Pilote de moins de 25 ans	
1 ^e :	€ 500 et Trophée
2 ^e :	€ 250
3 ^e :	€ 150

Meilleure Pilote féminine	
1 ^e :	€ 500 et Trophée
2 ^e :	€ 250
3 ^e :	€ 150

« Coupe des Nations »

1 ^e :	Coupe et Médailles d'or
2 ^e :	Médailles d'argent
3 ^e :	Médailles de bronze

Remise des prix en espèces :

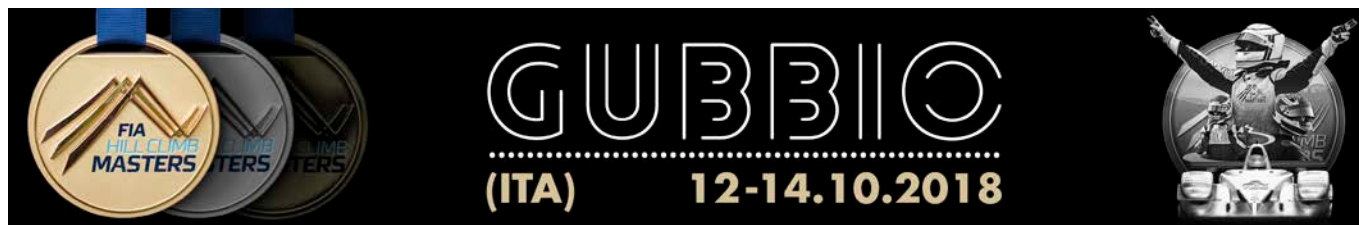
- Les prix en espèces pour chaque Catégorie, pour le meilleur Pilote de moins de 25 ans et pour la meilleure Pilote féminine :
- payés par la FIA via un virement bancaire.
- Un Certificat de Participation FIA sera remis à tous les partants et envoyé par courrier postal.

Prix en espèces pour chaque Groupe:

- payés en espèces par l'Organisateur de la Compétition lors de la Cérémonie de Podium.

CATÉGORIE 1 – Voitures de Production

	1 ^e	2 ^e	3 ^e
Groupe N	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe A	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe S20	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe GT	€ 400	€ 200	€ 100



CATÉGORIE 2 - Voitures de Compétition

	1 ^e	2 ^e	3 ^e
Groupe D/E2-SS	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe CN	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe E2-SC	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe E2-SH	€ 400	€ 200	€ 100

CATÉGORIE 3 – Open « Voitures de Production »

	1 ^e	2 ^e	3 ^e
Groupe E1 (FIA)	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe OpenTC/GT	€ 400	€ 200	€ 100

CATÉGORIE 4 – Open « Voitures de Compétition »

	1 ^e	2 ^e	3 ^e
Groupe OpenSC	€ 400	€ 200	€ 100
Groupe OpenSS	€ 400	€ 200	€ 100

Article 3 – Voitures admises – Groupes et Catégories

3.1 Catégorie 1 FIA - Voitures de Production FIA :

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour les groupes suivants :

Groupe N Voitures de Production, Groupe R1 inclus.
Groupe A Voitures de Tourisme, «World Rally Car», Super 1600 et voitures des Groupes R2 et R3 incluses.
Groupe S20 Voitures Super 2000 (Circuit et Rallye confondus), Groupes R4 et R5 inclus.
Groupe GT Voitures de Grand Tourisme (GT3 et RGT confondus).

3.2 Catégorie 2 FIA - Voitures de Compétition:

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour les groupes suivants :

Groupe D/E2-SS (Single-seater) Voitures de course monoplaces de Formule Internationale ou de Formule Libre d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .
Groupe CN Voitures de Sport-Production biplaces, ouvertes ou fermées, d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .

Groupe E2-SC (Sportscar)

Voitures de Compétition biplaces, ouvertes ou fermées, d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm³.

Groupe E2-SH (Silhouette)

Voitures ayant l'aspect d'une voiture routière de grande série à au moins 2 places et la forme de pare-brise de cette voiture. Cylindrée inférieure ou égale à 6500 cm³.

3.3 Catégorie 3 – Open « Voitures de Production »

Groupe E1 (FIA)

Voitures du Groupe E1 selon les prescriptions de l'Article 277 de l'Annexe J.

Cylindrée inférieure ou égale à 6500 cm³.

Groupe OpenTCGT (« OpTCGT »)

Voitures fermées (voitures de Tourisme et GT) strictement conformes à la réglementation nationale de l'ASN.

3.4 Catégorie 4 – Open « Voitures de Compétition »

Groupe OpenSC (« OpSC »)

Voitures de Compétition biplaces, ouvertes ou fermées, strictement conformes à la réglementation nationale de l'ASN.

Groupe OpenSS (« OpSS »)

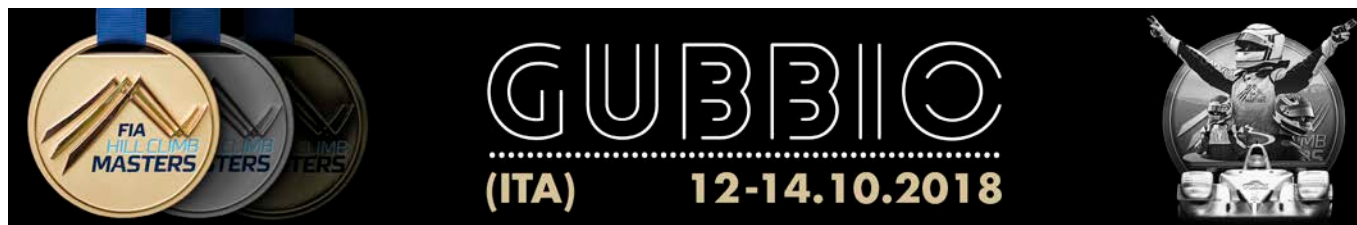
Voitures de course monoplaces strictement conformes à la réglementation nationale de l'ASN.

3.5 Les voitures conformes à l'Annexe J de la FIA doivent être inscrites dans les Catégories FIA et/ou les Groupes FIA (Catégorie 1 ou Catégorie 2 ou Groupe E1 de la Catégorie 3) même si elles concourent dans un groupe national spécifique à leur championnat national.

Les voitures non conformes à l'Annexe J de la FIA doivent être inscrites en Catégorie 3 ou en Catégorie 4, même si elles ont été admises dans une Catégorie FIA ou un Groupe FIA dans un championnat national ou international.

3.6 Les valeurs de cylindrée seront publiées dans la documentation de la Compétition (classements et résultats) à titre indicatif.

3.7 Pour la dénomination des voitures des Groupes CN, E2-SC, D/E2-SS, OpenSC et OpenSS, il est obligatoire d'indiquer sur le bulletin d'engagement la dénomination complète, y inclus la **marque du moteur** et le type de la voiture (p.ex. : Reynard-Mugen 97D, Osella-Zytek Pa30, Dallara-Mercedes F305, Norma-BMW M20FC).



Article 4 – Obligations des Participants

Numéros de Compétition :

Chaque participant recevra de l'organisateur deux jeux de numéros de Compétition qui devront être apposés de façon bien visible de chaque côté du véhicule pendant toute la durée de la Compétition. Les véhicules sans leurs numéros de Compétition corrects ne seront pas admis au départ.

À la fin de la Compétition, avant de quitter le Parc Fermé ou le parc d'assistance, les numéros devront être retirés (voitures remorquées exceptées).

Publicité :

L'apposition de motifs et d'inscriptions sur les voitures est autorisée à condition que celles-ci soient

- conformes aux règlements de la FIA et à la réglementation nationale (publicité pour le tabac interdite) ;

- non contraires aux bonnes mœurs.

Aucune publicité ne pourra être apposée sur les vitres latérales.

L'organisateur a prévu les publicités suivantes :

- Logo des « Masters » ;
- Autres : *sera publié dans un addendum.*

Article 5 – Principaux Officiels

A) Directeur de course :

M. Fabrizio Fondacci (ITA)
Mobile: +39 328 8925632
E-mail: fondaccif@libero.it
et E-mail: masters@fia.com

B) Directeur de course adjoint :

M. Marcello Cecilioni (ITA)

C) Collège des commissaires sportifs :

M. Wlodek Szaniawski (POL) – Président / FIA
M. Marc Joseph (LUX) / FIA
M. Paolo Chiocchini (ITA)

D) Observateur ASN :

M. Serafino La Delfa (ITA)

E) Commissaire technique en chef :

M. Roberto Pagliai (ITA)

F) Commissaires techniques:

M. Franco Paciotti (ITA)
M. Augusto Tocchi (ITA)
M. Federico Giulivi (ITA)

G) Observateurs techniques FIA :

M. Gordon Forbes (GBR)
M. Jonathan Crook (GBR)
M. Paul-Antoine Rouquier (FRA)

H) Médecin-chef :

Dr. Alessandro Margariti (ITA)

I) Chronométrateur en chef :

M. Marco Prepi (ITA) / FICr.

Chronométrateurs officiels :

M. Simone Matteini (ITA)
M. Marco Audifredi (ITA)
Email: info@perugiatiming.com

Société:

FICr Perugia - PERUGIA TIMING

J) Délégué sécurité ASN :

M. Oronzo Pezzolla (ITA)

Délégué sécurité Organismes :

M. Daniele Rossi (ITA)

K) Secrétaire de la Compétition :

M. Andrea Gasparri (ITA)

Secrétaire du collège des commissaires sportifs :

Mme Maela Tercon (ITA)

L) Responsables des relations avec les Concurrents:

FRA-ANG

M. Paolo Bet (ITA)
Mobile: +39 339 113 2304
E-mail: trofeoluigifagioli@libero.it

ANG

Mme Elena Pauselli (ITA)
Mobile: +39 339 454 7291
E-mail: trofeoluigifagioli@libero.it

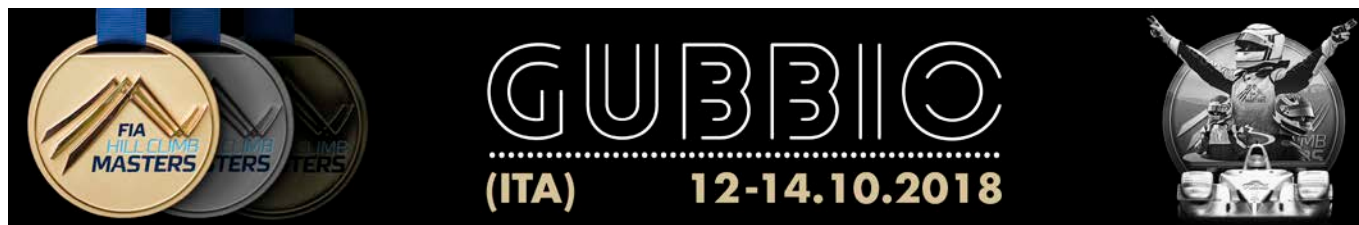
Article 6 – Chargés supportant la Compétition

A) Responsable de l'organisation :

M. Luca Uccellani (ITA)

B) Responsable parcours:

M. Luca Uccellani (ITA)



C) Parc d'assistance :

M. Andrea Lupatelli (ITA)
Mobile: +39 346 329 3452
Email: trofeoluigifagioli@libero.it

D) Parc Fermé :

M. Ubaldo Baldinucci (ITA)

E) Préposés pré-grille :

M. Francesco Figorilli (ITA)

F) Préposé pré-départ

M. Francesco Focaia (ITA)

G) Préposé au départ :

M. Fabrizio Marmottini (ITA)

H) Responsables des commissaires de piste :

M. Riccardo Casagrande (ITA)

I) Juges de fait :

- en pré-grille (interdiction couvertures chauffantes, présentation à l'heure prévue en pré-grille des Concurrents...) :

M. Giovanni Primieri (ITA)

- au parc d'assistance (interdiction couvertures chauffantes, respect des consignes du parc d'assistance (p.ex. : bâche étanche, limitation vitesse et sens interdit...)) :

M. Francesco Figorilli (ITA)

- au pré-départ (respect des consignes de sécurité (port du casque etc.), respect de l'ordre des départs,...) :

M. Fabrizio Marmottini (ITA)

- au Parc Fermé (infractions au régime de parc fermé) :

M. Loris Panfili (ITA)

J) Ambulances :

SITA ANTINCENDIO s.r.l.

Coordinateur : M. Luigi Rizzi (ITA)

K) Dépannage :

Coordinateur : M. Andrea Sborzacchi (ITA)

L) Radio :

RDS s.r.l.

Coordinateur : M. Massimo La Ricchiuta (ITA)

M) Equipe d'extraction :

Médecin-chef - Dr Eraldo Berardi (ITA)
et Misano World Circuit Team

Article 7 – Assurances

Conformément aux prescriptions légales, l'Organisateur a conclu une ou des assurance(s) garantissant le(s) risque(s) suivant(s) :

- Assurance Responsabilité Civile organisation vis-à-vis de tiers à valeur de € 7.290.000 pour la manifestation.

L'assurance responsabilité civile de l'organisateur est valable pour toute la durée de la Compétition, tant durant les essais officiels et les manches de course, que pour les déplacements du lieu de stationnement au parcours de la Compétition et retour.

Article 8 – Réclamations et appels

Montant du droit de réclamation : € 350.

Montant du droit d'appel international (FIA) : € 3000.

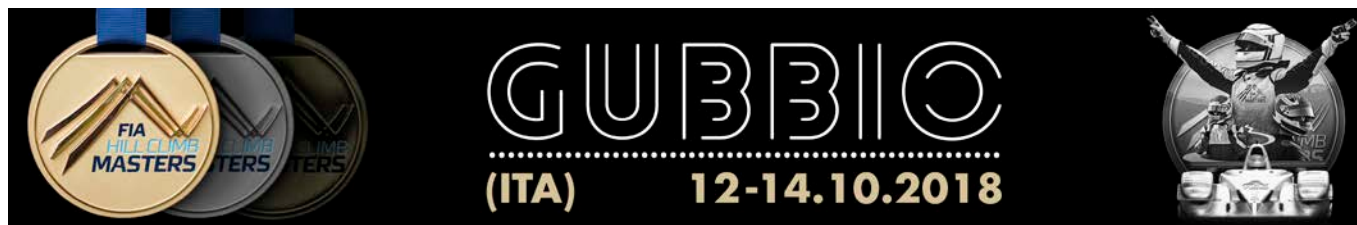
Toute réclamation sera déposée selon les prescriptions du Code. Toute réclamation doit être faite par écrit et remise au Directeur de Course ou à son adjoint ou, en leur absence, à un Commissaire Sportif, accompagnée du droit de réclamation requis. Si la réclamation rend nécessaire le démontage et le remontage de diverses pièces d'une voiture, le plaignant doit verser une caution entre € 25 et € 25.000.

La Cour d'Appel Internationale est compétente pour connaître dans le cadre d'une Compétition des Championnats de la FIA (dont font partie les Masters), des appels introduits à l'encontre des décisions des commissaires sportifs par tout organisateur, Concurrent, Pilote, ou autre licencié qui est directement concerné ou qui est affecté personnellement par ces décisions. Dans ce cas, les ASN ne pourront refuser leur concours et accord (Article 14.1.1 du Règlement Disciplinaire et Juridictionnel de la FIA).

Article 9 – Dispositions supplémentaires de l'Organisateur

A) Rappel concernant l'équipement de sécurité des Pilotes

Pendant les manches d'essais et de courses, les Pilotes sont strictement obligés de respecter les mesures de sécurité aux normes spécifiées dans le Règlement Sportif des Masters :



- Port du casque.
- Port d'un dispositif de retenue de la tête (si applicable).
- Port des vêtements (comprenant combinaison, masque ou cagoule, gants, sous-vêtements, chaussettes) résistants au feu.
- Maintien sur le siège par le harnais de sécurité.
- Vitre latérale fermée (pour les voitures fermées).

B) Laissez-passer

Chaque Concurrent recevra **3 laissez-passer**. Les laissez-passer supplémentaires seront facturés € 10 (pièce) par l'organisateur (tarif spécial appliqué aux Concurrents et aux équipes uniquement).

VISA DE L'ASN N° RM-020 dated of 20/07/2018

VISA DE LA FIA N° 3MASTERS2018 du 14/08/2018